

# L'INFORM

# assainissement

La feuille d'information sur l'assainissement collectif

# 2020

# CONTREXEVILLE

Extrait du rapport annuel 2020  
sur le prix et la qualité du service public

## ORGANISATION

Communale

Le service d'assainissement est organisé par la commune.  
La population desservie est de 3 518 habitants.



Le service est organisé par la commune

## EXPLOITATION

par la société SAUR FRANCE  
En affermage

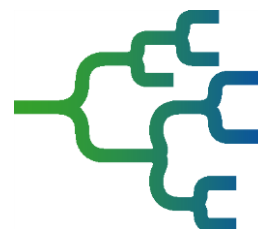
La société SAUR FRANCE a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.



## COLLECTE DES EAUX USÉES

Un réseau de 31 km

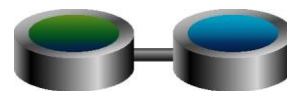
Le réseau collecte les eaux usées provenant de 1 614 habitations ou immeubles et 3 industriels ou autres. Le réseau est composé de 31 km de collecteurs et 3 postes de refoulement.



## ÉPURATION

Le service ne gère aucune station d'épuration.

Les eaux usées sont traitées par la STEP de MANDRES-SUR-VAIR capable de traiter la pollution de 35 000 habitants, et géré par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la construction et la gestion de la station d'épuration de l'agglomération de CONTREXEVILLE-VITTEL. Le rejet de l'eau traitée se fait dans la Vair.



## QUALITÉ DU SERVICE

La station d'épuration STEP de MANDRES-SUR-VAIR est conforme aux prescriptions administratives.

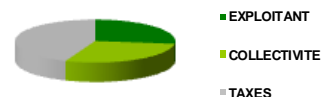
## PRIX

72,42 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 72,42 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2021, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 0,60 €/m<sup>3</sup>, **+0,50 % par rapport à 2020**.

Sur ce montant, 36 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 25 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 39 %.



Répartition des montants collectés